



BAREME HONORAIRES TRANSACTIONS

Prix de vente	Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention contraire précisée au mandat)
Entre 0€ et 100 000€	8% TTC (forfait minimum de 6000€)
100 001€ à 150 000€	6,5% TTC
150 001 à 175 000	5,5% TTC
175 001€ à 250 000€	5% TTC
250 001€ à 400 000€	4,5% TTC
400 000€ à 600 000€	4% TTC
600 001€ à 1 000 000€	3% TTC
+ de 1 000 000€	Forfait à 30 000€ TTC

- ==> Lorsque les honoraires sont à la charge du « vendeur », le prix de vente correspond au prix affiché.
- ==> Lorsque les honoraires sont à la charge de « l'acquéreur », le prix indique la part des honoraires à la charge de l'acquéreur et est exprimé à la fois honoraires inclus et honoraires exclus.

BAREME HONORAIRES LOCATIONS

A la charge du locataire	A la charge du propriétaire
8€ / m ² habitable à la charge du locataire pour la visite, le montage du dossier et la rédaction du bail.	8€ / m ² habitable à la charge du propriétaire pour la visite, le montage du dossier et la rédaction du bail.
3€ / m ² habitable à la charge du locataire pour la réalisation de l'état des lieux.	3€ / m ² habitable à la charge du propriétaire pour la réalisation de l'état des lieux.